REVUE

M[gr] TACHÉ, archevêque de Saint-Boniface, à l'occasion des douloureux événements qui se sont passés dans le Nord-Ouest en 1885, vient de publier une brochure de 38 pages, petit format, intitulée : *La Situation*, et destinée à éclairer l'opinion publique. Sa Grâce, dans cet écrit court et vigoureux, s'élevant au-dessus des questions de parti, parle en évêque catholique qui donne à tous les plus sages conseils, avec l'autorité qui lui vient de son caractère et des services rendus à son pays. La brochure est datée du 7 décembre 1885 ; elle a fait dans les esprits une sensation profonde. Ne pouvant la reproduire en entier, nous citerons le paragraphe de la fin, ayant pour titre : *Amnistie*. C'est le cri de l'apôtre, demandant miséricorde pour tous, comme son divin Maître.

Voici cette dernière pensée, tout empreinte de charité :

« Avant de prendre congé de vous, encore un mot, qui, bien sûr, ira à vos sympathies comme aux miennes. Sans doute qu'il ne nous est pas possible de rendre la vie aux morts ; mais il nous est peut-être possible de rendre la liberté aux prisonniers. Demandons grâce pour tous les prisonniers politiques ; demandons grâce pour tous les Métis que l'insurrection a conduits au pénitencier, à la prison ou à l'exil ; demandons grâce pour les pauvres sauvages qui ont pris part à ce mouvement insurrectionnel, sans tremper leurs mains dans le sang des victimes du meurtre ou de l'assassinat.

« Je crois pouvoir assurer que cet acte de clémence, au

lieu de provoquer des divergences d'opinions, rencontrera l'assentiment des hommes raisonnables de toutes les nationalités et de toutes les croyances.

« ✝ ALEX., Arch. de Saint-Boniface. »

Saint-Boniface, 7 décembre 1885.

— Dans le compte rendu de la fête célébrée à Saint-Boniface, le 25 août dernier, à l'occasion du 40e anniversaire de l'arrivée de Mgr TACHÉ aux missions de la rivière Rouge, et dont nous n'avons pu citer que des extraits dans le numéro précédent, nous remarquons les passages suivants du journal le *Manitoba*. Ils compléteront ce qui a été dit :

C'est le jour de la Saint-Jean-Baptiste, la fête nationale du peuple canadien-français, que le F. TACHÉ dut laisser son pays, accompagné du vénérable P. AUBERT, dont le souvenir est toujours si vivace au cœur du religieux et de l'Evêque.

C'était le premier détachement que la communauté des Oblats expédiait au Nord-Ouest, qui devait en recevoir bien d'autres par la suite, tous inspirés du même dévouement, animés du même zèle, et dont les travaux apostoliques formeront une des plus belles pages des annales des fils de Marie Immaculée.

Au souvenir du P. AUBERT, Monseigneur aime à nous répéter combien il a trouvé de consolations, au milieu de ses peines, dans l'amitié de ce bon et saint religieux.

Quitter sa patrie est toujours douloureux, mais lui dire adieu au moment où la nation célèbre sa fête nationale, au milieu des réjouissances, au bruit du canon, quand l'airain sacré appelle le peuple au temple ; à ce moment où tout, dans la rue comme dans les airs, les tentures et les drapeaux, nous rappellent de glorieux souvenirs, et cherchent à nous retenir, on le conçoit, le cœur doit se gonfler davantage !

Sans doute, notre fête nationale ne devait point avoir à cette époque tout l'éclat qu'on lui donne maintenant. Mais on